

## Formulaire de saisie pour les données médicales d'urgence conformément à l'Ordonnance sur la carte d'assuré (OCA)

Le fournisseur de prestations médicales (conformément à la LAMal, art. 35 ss et à l'enregistrement dans le MedReg de l'OFSP) remplit, pour le compte du patient soussigné, le formulaire de données d'urgence pour permettre à un autre fournisseur de prestations habilité équipé du dispositif technique correspondant d'enregistrer ces données sur la carte d'assuré (Cada) du patient soussigné sous forme électronique.

Les données d'urgence correspondent aux contenus qui, éventuellement, sont d'ores et déjà consignés dans les différents documents sur papier (carnet de vaccination, carnet de médicaments, directives anticipées, etc.). Elles peuvent également faire partie intégrante du dossier du patient au sein de l'établissement médical. Il ne s'agit pas des antécédents médicaux mais d'indications actuelles et pertinentes en cas d'urgence.

L'enregistrement du contenu de ces données d'urgence doit exclusivement s'entendre comme une «communication» ou une «remarque attirant l'attention» (commentaire de l'OFSP relatif à l'OCA, alinéa 24, du 14.2.2007). Ces informations n'ont pas la même valeur qu'un rapport médical transmettant des données et ne sont donc pas signées électroniquement.

Le formulaire de saisie et les données d'urgence enregistrées sur la carte d'assuré (Cada) sont la propriété du patient.

Le catalogue officiel de données s'inspire d'un jeu de données d'urgence déjà défini, les «données cliniques limitées» (Limited Clinical Data, LCD) conformément à la norme ISO 21549.

Les différents champs de données sont listés dans le fichier PDF joint de l'OFSP (OCA-DFI, annexe 2, article 2) et sont publiés

sur: <http://www.bag.admin.ch/themen/krankenversicherung/07060/index.html?lang=fr>

Les inscriptions du formulaire de saisie joint seront enregistrées sous le numéro GLN et le nom du fournisseur de prestations destinataire qui procède aux inscriptions électroniques au moyen de l'attestation électronique justifiant de sa qualité de fournisseur de prestations (eLENA). Le fournisseur de prestations destinataire est libre de reprendre ou d'adapter ces données.

Patient	Fournisseur de prestations médicales
Nom: _____	Nom: _____
Prénom: _____	Prénom: _____
Date de naissance: _____	Date de naissance: _____
Numéro AVS: _____	Numéro RCC: _____
Numéro Cada: _____	Numéro GLN: _____
Lieu / Date: _____	Lieu / Date: _____
Signature: _____	Signature: _____

Le présent formulaire de saisie se base sur les fondements juridiques suivants:

- Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) du 18.3.1994, art. 42a, 832.10
- Ordonnance sur la carte d'assuré (OCA) du 14.2.2007, 832.105
- Commentaire relatif à l'Ordonnance sur la carte d'assuré (OCA) du 14.2.2007
- Ordonnance du DFI du 20 mars concernant les exigences techniques et graphiques relatives à la carte d'assuré pour l'assurance obligatoire des soins (OCA-DFI), 832.105.1